Accompagnement VAE
Diplôme d'État – Niveau 3 à 5
Dans le secteur du médico-social et de la petite enfance

Mise à jour en octobre 2026

Objectifs :
Garantir la faisabilité du diplôme visé.
Valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme visées.
Préparer les écrits et le passage à l'oral de certification finale.

Durée :
La durée est variable en fonction des besoins du candidat.
Les rendez-vous peuvent se faire en collectif puis en individuel.

Méthode :
- Apports théoriques
- Comprendre le cadre professionnel du candidat et l'aider à mettre en avant ses connaissances pratiques
- Travail en groupe
- Accompagnement individualisé

Publics – Pré requis :
- Avoir 18 ans minimum.
- Demandeur d'emploi.
- Salarié du secteur privé ou du public
- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral.

Les Points forts du CPCV :
- Enregistré sur France VAE comme Architecte Accompagnateur de Parcours
- Référencé sur Mon Compte Formation
- Reconnu QUALIOPI "Accompagnement VAE"
- Propose des accompagnements individuels
- S'adapte aux besoins et aux demandes du candidat
- Référent handicap

Financement :
- Employeur
- Individuel
- CPF
- France Travail

Lieux :
CPCV Ile de France
171, av. de la Division Leclerc
95880 ENGHIEN LES BAINS
Tél : 01 34 12 05 64

Dates d'accompagnement :
Un calendrier d'accompagnement à la VAE vous sera envoyé dès réception de votre courrier de recevabilité

Frais annexes :
Les frais de jury dans le cadre de la certification finale sont à la charge du candidat et seront payés directement à l'organisme certificateur.
Tarif AFGSU niveau 2 : 320 euros pour 21 heures auprès d'un prestataire certifié.
Le devis sera adapté en fonction des besoins

Tarif pour 24 heures d'accompagnement
Merci de nous contacter, un devis et une convention vous seront transmis

Diplômes concernés
Le candidat sera accompagné par un Accompagnateur VAE sur l'un des diplômes souhaités :
RNCP 42423 DE Accompagnement Educatif et Social à partir du 1er septembre 2026
RNCP 39643 DE Moniteur Educateur
RNCP 41747 DE Educateur Spécialisé à partir du 1er septembre 2026
RNCP 40692 DE Aide-Soignant
RNCP 40743 DE Auxiliaire de Puériculture

VALIDATION
La validation se fera sur convocation de l'Instance de certification pour un oral d'une heure maximum. Variable en fonction du diplôme. L'oral permettra aux membres du jury (professionnel et formateur) de valider tout ou partie des domaines de compétences du diplôme visé**.**
AFGSU de niveau 2 obligatoire pour l'obtention du diplôme DEAES – DEAS - DEAP

Une formation complémentaire pourra être proposée au candidat par décision du jury, si certains indicateurs de compétences ne sont pas atteints. Un entretien post jury pourra se faire avec l'accompagnateur VAE qui aura suivi le candidat

Le contenu de l'accompagnement complet
Les démarches :

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme France VAE (étape obligatoire).
Vous pouvez demander directement la recevabilité du diplôme souhaité à l'instance de certification.
Ou vous pouvez voir directement avec l'Architecte Accompagnateur de Parcours qui pourra valider la faisabilité du diplôme visé et qui vous aidera sur la démarche de recevabilité.
Dans le cadre de l'entretien de faisabilité nous verrons quels sont vos besoins, vos attentes, vos disponibilités afin d'adapter au mieux cet accompagnement à la VAE.
A partir de cette étape vous pouvez faire une demande auprès de notre organisme et un devis vous sera joint en fonction de vos besoins. Un Accompagnateur VAE vous contactera pour définir ensemble de vos disponibilités.

Pour résumer voici les étapes :

1) La phase de constitution, rédaction et dépôt du dossier de faisabilité. 7 heures.
2) L'accompagnement à la constitution du dossier et dépôt du dossier de validation. 20 heures d'accompagnement individuel. Ou 7 heures en collectif et 13 heures en individuel.
3) Les actes formatifs complémentaires :
- 21 heures dans le cadre de l'AFGSU de niveau 2 (obligatoire pour certifier certains Diplômes d'Etat).
- 7 à 21 heures de formation pour aborder des thématiques repérées dans le cadre du dossier de faisabilité. En fonction de la demande du candidat.
Une mise en situation professionnelle pourra être proposée au candidat.
4) La préparation au passage devant le jury : avec au minimum 2 entrainements "blancs" sur 4 heures. Avec temps d'échanges suite à l'oral blanc afin de retravailler la posture, le vocabulaire, l'analyse de la pratique...
5) Entretien Post Jury possible suite aux résultats et préconisations du jury. Sur 3 heures

Les dates d'accompagnement seront proposées en fonction de vos disponibilités.

INTERVENANTS
Architecte Accompagnateur de Parcours – Accompagnateur VAE – Formateur pour Adultes avec les compétences visées.

Contact Institut de formation :
171 avenue de la Division Leclerc – 95880 Enghien les Bains
Tél : 06 27 79 41 68 – s.remy@cpcvidf.fr - www.cpcvidf.com

Vous pouvez contacter Sandra REMY – s.remy@cpcvidf.fr - Référente handicap pour toutes demandes.